

Le SIPPAREC, acteur du PLAN DE RELANCE



Le Président du SIPPAREC, Jacques JP Martin, se félicite des annonces faites dans le plan de relance. Autant de leviers sur lesquels le SIPPAREC, accélérateur des **transitions énergétique** et **numérique** sur le territoire francilien, peut immédiatement apporter ses solutions innovantes et ses services mutualisés.



Au chapitre transition énergétique

- **Des projets déjà concrets sur l'hydrogène**

2 milliards sont consacrés à la recherche et au développement de l'hydrogène, domaine dans lequel le SIPPAREC est déjà actif, aux côtés de l'ADEME, de la Région Ile-de-France, et de la Ville de Paris afin d'établir des propositions de schéma de déploiement sur le territoire francilien.

De plus le SIPPAREC porte, via sa SEM- SIPPEnR- et en partenariat avec SUEZ, un projet de production locale d'hydrogène vert. Ce projet vise à produire massivement de l'hydrogène à partir d'énergie de récupération, issue de la valorisation énergétique des déchets ménagers dans l'usine d'incinération de Créteil. Ce projet vise à accompagner la conversion « zéro émission » de flottes de véhicules lourds, comme les bus, les bennes à ordures, les utilitaires et permettra de développer une filière pourvoyeuse d'emplois et bénéfique pour la qualité de l'air et le climat.

- **Une offre en faveur de la mobilité propre en plein développement**

Une grande partie du plan de relance, 30 milliards, concerne les transports et les mobilités du quotidien, notamment avec les aides à la conversion en faveur des « véhicules propres ». Le SIPPAREC est engagé depuis 2017 dans ce domaine en mettant à disposition des collectivités franciliennes des marchés d'achat de véhicules électriques et d'installation de bornes de recharge sur le domaine privé. Grâce à ces marchés, + 700 véhicules et + 500 bornes sur le domaine privé ont déjà été déployés. Par ailleurs, le SIPPAREC a l'ambition de déployer plus de 3000 points de recharge électrique électriques sur le domaine public. Le processus est en cours avec 60 bornes déjà opérationnelles en Ile-de-France.

- **Des ressources importantes pour la maîtrise de l'énergie**

Sur le volet de la rénovation énergétique des bâtiments publics, autre levier de la relance économique auquel le plan national consacre 4 milliards, le SIPPAREC propose d'importantes aides financières et services pour soutenir les collectivités dans leurs démarches en faveur de la maîtrise de l'énergie et la lutte contre la précarité énergétique. Les études et travaux pour la rénovation des bâtiments communaux sont déjà financés jusqu'à 30% pour les collectivités adhérentes au SIPPAREC et de nombreux marchés sont à disposition des adhérents pour les accompagner dans les diagnostics en amont des travaux pour veiller à réaliser les rénovations les plus efficaces.



Au chapitre numérique

- **Des services numériques à la carte pour les collectivités**

Une enveloppe de 1,5 milliard est fléchée pour la transition numérique de l'État et des collectivités. Dans ce domaine, le SIPPAREC propose aux collectivités qui veulent moderniser et numériser leurs services au public de nombreux marchés grâce à ses achats mutualisés : services Internet très haut débit, téléphonie fixe et mobile, hébergement, services numériques pour l'éducation et le télétravail, gestion de la relation citoyens, objets connectés...

- **Des réseaux THD performants**

Une seconde enveloppe, mobilisée dans le cadre de la priorité donnée à la cohésion territoriale, prévoit 500 millions supplémentaires pour le développement du numérique, englobant le très haut débit, et l'inclusion numérique. L'ambition du gouvernement vise désormais à apporter la fibre partout d'ici à 2025. Les réseaux THD du SIPPAREC constituent un atout pour accélérer la desserte des zones qui ne sont pas encore desservies en fibre, en même temps qu'un levier pour les collectivités qui souhaitent améliorer l'efficacité et la disponibilité des services qu'elles mettent à disposition de leurs administrés.

+ d'info : sipparec.fr

À propos du SIPPAREC : Syndicat intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Énergies et les Réseaux de Communication.

Établissement public local, le SIPPAREC* regroupe 115 collectivités franciliennes. Partenaire public des collectivités territoriales, le SIPPAREC accompagne, conseille et assiste ses adhérents dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques, dans les domaines des énergies et du numérique, pour apporter un service public local de qualité. Il est l'interlocuteur privilégié des collectivités qui souhaitent développer une politique locale en faveur de la transition énergétique et numérique.

Le SIPPAREC est présidé par Jacques JP. Martin, Maire de Nogent-sur-Marne et compte 80 collaborateurs.

Contact : Lucie GARRET, Directrice de la Communication, lgarret@sipparec.fr, 07 70 02 28 17